

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ASSURANCES MAGHREBIA VIE

Siège Social : 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite– 1002 Tunis –

Assurances Maghrebia Vie publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (F.M.B.Z -KPMG TUNISIE)

BILAN (exprimé en dinars)

ACTIFS		NOTES	EXERCICE 2023			EXERCICE 2022	
			Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net 30/06/2023	Montant net 30/06/2022	Montant net 31/12/2022
AC1	ACTIFS INCORPORELS	3.1					
AC11	Investissement de recherche et de développement	3.1.1	42 585	42 585	-	-	-
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	591 157	574 930	16 226	106 411	55 824
			633 741	617 515	16 226	106 411	55 824
AC2	ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	3.2					
AC21	Installations techniques et machines	3.2.1	1 674 139	1 027 837	646 302	583 980	572 748
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	278 191	195 881	82 310	75 999	74 765
AC23	Acomptes versés et immobilisation corporelles en cours		950	-	950	950	950
			1 953 281	1 223 719	729 562	660 929	648 463
AC3	PLACEMENTS	3.3					
AC31	Terrains et constructions						
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	3 680 698	115 243	3 565 455	576 632	3 573 823
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	20 377 456	1 348 285	19 029 171	22 230 616	19 126 240
AC33	Autres placements financiers						
AC331	Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	3.3.3	105 724 276	2 241 395	103 482 881	56 884 593	82 072 252
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.4	409 122 208	3 016 895	406 105 313	366 699 665	380 160 443
AC334	Autres prêts	3.3.5	2 282 285	-	2 282 285	2 198 515	2 309 742
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.3.6	1 348 157	-	1 348 157	1 036 952	1 231 036
AC4	Placements représentant les provisions techniques des contrats en unités de compte	3.3.7	12 814 255	-	12 814 255	11 485 345	12 292 641
			555 349 335	6 721 817	548 627 518	461 112 317	500 766 176
AC5	PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	3.4					
AC520	Provisions d'assurances vie	3.4.1	11 390 588	-	11 390 588	6 758 490	10 436 819
AC530	Provision pour sinistres vie	3.4.2	13 083 103	-	13 083 103	13 099 885	13 104 520
			24 473 691	-	24 473 691	19 858 375	23 541 339
AC6	CRÉANCES	3.5					
AC61	Créances nées d'opérations d'assurances directe						
AC611	Primes acquises et non émises	3.5.1	68 450	-	68 450	36 462	104 790
AC612	Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	3.5.2	12 072 503	1 798 325	10 274 179	9 408 475	6 193 508
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	3.5.3	7 848 232	-	7 848 232	5 278 142	3 906 649
AC63	Autres créances						
AC631	Personnel	3.5.4	179 309	-	179 309	214 758	133 439
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	8 776 037	-	8 776 037	3 735 688	6 853 413
AC633	Débiteurs divers	3.5.6	5 333 400	-	5 333 400	3 545 721	4 072 907
			34 277 931	1 798 325	32 479 606	22 219 247	21 264 706
AC7	AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	3.6					
AC71	Avoirs en banques, CCP chèques et caisse	3.6.1	12 460 536	1 017 981	11 442 554	14 755 717	40 057 599
AC72	Charges reportées						
AC722	Autres charges à répartir	3.6.2	432 909	-	432 909	51 406	432 909
AC73	Comptes de régularisation Actif						
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.3	20 431 073	-	20 431 073	16 895 519	19 487 090
AC733	Autres comptes de régularisation	3.6.4	6 156 872	-	6 156 872	4 394 311	5 329 269
			39 481 389	1 017 981	38 463 408	36 096 953	65 306 866
	TOTAL DES ACTIFS		656 169 369	11 379 356	644 790 012	540 054 232	611 583 374

BILAN (exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		4.1			
CP1	Capital social		25 000 000	20 000 000	25 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital		68 361 582	34 087 215	59 481 582
CP4	Autres capitaux propres		14 832 808	14 832 808	14 832 808
CP5	Résultats reportés		2 420	6 145	6 145
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE			108 196 809	68 926 168	99 320 534
CP6	Résultat de l'exercice		9 265 102	6 643 735	16 151 275
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION			117 461 911	75 569 903	115 471 809
PASSIFS		4.2			
PA3	Provisions techniques brutes	4.2.1			
PA320	Provisions d'assurance vie	4.2.1.1	427 849 418	374 581 870	396 396 911
PA330	Provisions pour sinistres	4.2.1.2	42 803 237	40 856 284	41 248 585
PA340	Provisions pour participations aux bénéficiaires et réserves	4.2.1.3	10 056 194	10 472 653	11 795 513
PA360	Provisions pour égalisation	4.2.1.4	2 155 538	1 800 010	2 155 538
PA4	Provisions pour contrats en unités de comptes	4.2.1.5	12 814 255	11 485 345	12 292 641
			495 678 641	439 196 161	463 889 187
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	4.2.2	24 377 646	19 728 952	23 435 295
PA6	Autres dettes	4.2.3			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	2 263 368	1 835 691	3 328 555
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.2	1 555 270	335 809	185 858
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.3	75 211	75 211	75 211
PA632	Personnel	4.2.3.4	1 619 440	1 174 767	1 328 854
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4.2.3.5	297 932	181 710	774 481
PA634	Créditeurs divers	4.2.3.6	1 449 319	1 920 266	3 080 713
			7 260 540	5 523 453	8 773 672
PA7	Autres passifs	4.2.4			
PA71	Comptes de régularisation passif	4.2.4.1	11 274	35 763	13 411
			11 274	35 763	13 411
TOTAL DU PASSIF			527 328 101	464 484 329	496 111 565
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			644 790 012	540 054 232	611 583 374

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE (exprimé en dinars)

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 30/06/2023	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 30/06/2023	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2023	OPÉRATIONS NETTES 30/06/2022	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2022
PRV1	Primes	54 398 282	- 5 588 351	48 809 932	44 997 596	93 656 756
PRV11	Primes émises	54 398 282	- 5 588 351	48 809 932	44 997 596	93 656 756
PRV2	Produits des placements	23 447 486		23 447 486	21 155 124	40 142 874
PRV21	Revenus des placements	17 832 062		17 832 062	14 597 962	30 669 544
PRV22	Autres produits de placements	4 002 512		4 002 512	2 665 958	6 002 013
PRV23	Reprises de corrections de valeurs sur placements	244 415		244 415	2 866 194	1 300 648
PRV24	Profits provenant de la réalisation des placements	1 368 496		1 368 496	1 025 010	2 170 669
PRV3	Plus values non réalisées sur placements	619 470		619 470	348 885	617 781
PRV4	Autres produits techniques	-		-	3 847	5 079
CHV1	Charges de sinistres	- 24 448 338	4 082 203	- 20 366 135	- 18 159 228	- 42 103 878
CHV11	Montants payés	- 22 893 687	4 103 619	- 18 790 068	- 17 104 553	- 40 661 537
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 1 554 651	21 416	- 1 576 067	- 1 054 675	- 1 442 342
CHV2	Variation des autres provisions techniques	- 30 234 802	953 769	- 29 281 034	- 27 543 423	- 48 165 818
CHV21	Provisions d'assurances vie	- 31 452 507	953 769	- 30 498 739	- 26 623 915	- 44 760 626
CHV22	Autres provisions techniques	- 1 739 319		- 1 739 319	- 710 568	- 2 388 956
CHV23	Provisions sur contrats en unités de comptes	- 521 614		- 521 614	- 208 940	- 1 016 236
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes	-	53 878	53 878	81 959	74 596
CHV4	Frais d'exploitation	- 8 196 625	43 204	- 8 153 420	- 7 720 399	- 19 082 387
CHV41	Frais d'acquisition	- 5 770 461		- 5 770 461	- 4 762 016	- 12 080 668
CHV43	Frais d'administration	- 2 426 164		- 2 426 164	- 3 000 523	- 7 095 444
CHV44	Commissions reçues des réassureurs		43 204	43 204	42 140	93 725
CHV5	Autres charges techniques	- 705 269		- 705 269	- 573 284	- 585 121
CHV9	Charges de Placements	- 3 091 467		- 3 091 467	- 2 587 110	- 4 661 003
CHV91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 1 098 055		- 1 098 055	- 915 261	- 2 181 221
CHV92	Correction de valeurs sur placements	- 1 981 188		- 1 981 188	- 1 345 559	- 1 650 143
CHV93	Pertes provenant de la réalisation des placements	- 12 225		- 12 225	- 326 290	- 829 639
CHV10	Moins values non réalisées sur placements	-		-	- 5 945	- 10 700
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat	- 3 647 203		- 3 647 203	- 2 518 728	- 6 257 133
RTV	Sous total : Résultat technique	8 141 535	- 455 297	7 686 238	7 479 294	13 631 045

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

		Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<i>RTV</i>	Résultat technique de l'assurance et de la réassurance vie		7 686 238	7 479 294	13 631 045
<i>PRNT3</i>	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat technique		3 647 203	2 518 728	6 257 133
<i>PRNT2</i>	Autres produits non techniques	6.1	25 000	26 000	51 021
<i>CHNT3</i>	Autres charges non techniques	6.2	50 456	-	15 867
	Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		11 307 984	10 024 022	19 923 333
<i>CHNT4</i>	Impôts sur le résultat	6.3	1 776 420	3 286 390	3 280 051
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		9 531 565	6 737 632	16 643 282
	Eléments extraordinaires	-	266 463	93 897	492 008
	Résultat net de l'exercice		9 265 102	6 643 735	16 151 275

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements des primes reçues des assurés		37 140 051	34 723 085	84 316 236
Sommes versées pour paiement des sinistres		-19 077 333	-17 223 317	-35 687 375
Encaissements des primes reçues (acceptations)				3 500 000
Décaissements de primes sur les cessions		-12 061	-12 683	-953 739
Commissions versées aux intermédiaires		-2 561 033	-2 065 912	-3 762 606
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-5 000 901	-3 431 302	-7 020 465
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		-95 281 202	-38 382 256	-96 822 824
Encaissements liés à la cession de placements financiers		59 753 956	38 992 662	67 492 405
Remboursements de prêts		477 488	385 612	885 472
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-3 089 132	-1 238 498	-4 493 618
Produits financiers reçus		3 968 330	2 566 674	4 780 909
Autres mouvements		-50 659	-74 133	-103 719
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	7.1	-23 732 496	14 239 933	12 130 676
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		-170 127	-12 229	-27 719
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			-8 791 667	-8 791 667
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	-170 127	-8 803 896	-8 819 386
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-7 337 286	-3 777 157	-3 796 880
Encaissements suite à l'émission d'actions				30 400 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	7.3	-7 337 286	-3 777 157	26 603 120
Variation de trésorerie				
Trésorerie au début de l'exercice		33 605 515	3 691 105	3 691 105
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 365 607	5 349 986	33 605 515

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTREMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2023

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Fondée en 2009, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** est un acteur de référence en matière d'assurance vie sur le marché Tunisien avec une expertise confirmée.

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	25 000 000 DT
Siège social :	24 Rue d'Arabie Saoudite Tunis Belvédère
Président du conseil d'administration :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Habib BEN HASSINE
Commissaire aux comptes :	Cabinet FMBZ KPMG Tunisie

Faits marquants de l'exercice :

- Au 30 juin 2023, la compagnie a réalisé un chiffre d'affaires de **55 969 416 DT** contre 50 820 156 DT au 30 juin 2022, soit une progression de **10,13%**.
- Le montant total des règlements des sinistres et des capitaux échus au 30 juin 2023 s'élève à **9 138 023 DT** contre 8 751 667 DT au 30 juin 2022 enregistrant une augmentation de **4,41%**.
- Au 30 juin 2023, les provisions techniques de la compagnie, se sont renforcées de **56 482 480 DT**, pour s'établir à **495 678 641 DT** contre 439 196 161 DT une année auparavant enregistrant ainsi une augmentation de **12,86%**.
- Les produits financiers nets ont atteint **20 356 018 DT** au 30 juin 2023 contre 18 568 014 DT une année auparavant, soit une augmentation de **9,63%**. Le taux de rendement financier global s'élève à **4,24%** contre 4,38% au 30 juin 2022.

- Le résultat technique de la compagnie enregistre une augmentation de **2,77%** au 30 juin 2023, pour s'établir à **7 686 238 DT** contre 7 479 294 DT l'année précédente.
- Le résultat net de la compagnie enregistre une augmentation de **39,46%** au 30 juin 2023, pour s'établir à **9 265 102 DT** contre 6 643 735 DT l'année précédente.

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers intermédiaires relatifs à la période allant du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciels	33%
Agencements, Aménagements et Installations	10%
Matériel de Transport	20%

Matériel informatique	15%
Equipements de bureau	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » sont comptabilisés conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

La répartition des produits des placements nets de charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la NCT 26.

A la date de clôture, l'évaluation des placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision, les plus-values ne sont pas constatées.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%.

L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Le taux d'amortissement des constructions admis fiscalement est de 5%.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

L'évaluation à la clôture des autres placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

Note 2-3 : Provisions techniques

Le code des assurances édicte au niveau de son article 59 que les entreprises d'assurances doivent inscrire au passif et représenter à l'actif de leur bilan les provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'activité d'assurance est régie par :

- Le Code des Assurances tel que promulgué par la loi n° 92-24 du 9 mars 1992 et les textes la complétant,
- Les normes comptables générales et les normes comptables relatives au secteur d'assurance notamment la Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance,
- L'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations,
- L'arrêté du Ministre des Finances du 6 juin 2011 modifiant l'arrêté du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations,
- L'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009, modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

La liste des provisions techniques est la suivante :

- ✓ Provisions mathématiques,
- ✓ Provisions pour frais de gestion,
- ✓ Provision pour participation aux bénéfices et ristournes,
- ✓ Provision pour sinistres à payer,
- ✓ Provision d'égalisation,
- ✓ Provisions des contrats en unités de compte.

Provisions mathématiques : Les provisions mathématiques représentent la dette probable de l'assureur vis à vis de ses assurés. Il s'agit de la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions mathématiques sont égales à la valeur actuarielle estimée des engagements y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Elles sont calculées contrat par contrat conformément aux notes techniques certifiées et aux engagements contractuels.

Le calcul des provisions mathématiques fait l'objet d'un premier contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour frais de gestion : Les provisions pour frais de gestion sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couverts par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur les produits financiers attendus.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour frais de gestion sont calculées pour chaque type de produit et correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais, internes et externes, qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

Les provisions pour frais de gestion sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes : Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités.

Les ristournes correspondent au remboursement à l'assuré d'une partie de la prime qu'il a versée. Il peut s'agir notamment des remboursements effectués pour la modification ou la suspension volontaire des garanties du contrat.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour participation aux bénéfices correspondent aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous forme de participation aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités. Elles sont évaluées lors de chaque arrêté comptable selon les clauses contractuelles.

Les provisions pour participation aux bénéfices sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions pour sinistres à payer : Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéances déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats. Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions pour sinistre à payer comprennent :

- Une provision pour les sinistres déclarés et non encore payés,
- Une provision pour les sinistres survenus non encore déclarés (tardifs),

La provision pour sinistres déclarés et non encore payés à la date d'inventaire est évaluée dossier par dossier sur la base des déclarations, clauses et garanties contractuelles.

La provision pour sinistres survenus non encore déclarés est évaluée selon des méthodes statistiques.

Ces provisions sont majorées, par application d'un taux, pour tenir compte des frais de gestion des sinistres.

Les provisions pour sinistres déclarés sont arrêtées par les services techniques dossier par dossier et font l'objet d'un contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Les provisions pour sinistres tardifs sont évaluées par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et font l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions d'égalisation : Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Ces provisions sont constituées pour couvrir la fluctuation de la sinistralité future de la catégorie Décès et évaluées sur la base de méthodes statistiques qui tiennent compte de l'historique de la sinistralité.

La provision d'égalisation est évaluée par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et fait l'objet d'une validation par un actuaire indépendant.

Provisions des contrats en unités de compte : Les provisions des contrats en unités de compte représentent l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est exprimée en fonction d'un support constitué de titres et d'actions.

Méthodologie Assurances Maghreb Vie :

Les provisions des contrats en unités de compte correspondent pour chaque contrat d'assurance au nombre d'unités détenues dans chaque support d'investissement multiplié par la valeur liquidative du support correspondant.

Les provisions pour unité de compte font l'objet d'un contrôle par les actuaires internes d'assurances Maghreb Vie et d'une validation par un actuaire indépendant.

Note 2-4 : Sinistres et provisions sur sinistres

- Les sinistres et les provisions sur sinistres conformément aux dispositions du paragraphe 35 de la NC30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Date d'inventaire : 30-06-2023	Exercice de surveillance					
	2018	2019	2020	2021	2022	30/06/2023
Règlements cumulés	16 852 025	19 180 269	27 143 261	33 811 346	39 889 583	14 904 207
Provision pour sinistre à payer	1 640 748	3 318 655	4 707 490	7 248 284	5 995 099	9 219 064
Primes émises	58 489 464	66 144 458	77 268 613	91 754 145	103 333 424	54 398 282
% sinistres / primes émises	32%	34%	41%	45%	44%	44%

- La différence entre d'une part, le montant des provisions pour sinistres à payer inscrites au bilan d'ouverture, relatives aux sinistres survenu au cours des exercices antérieurs et restant à régler, et d'autre part, le montant total des prestations payées au cours de l'exercice au titre des sinistres survenus au cours d'exercices antérieurs et des provisions pour sinistres inscrites au bilan de clôture au titre de ces mêmes sinistres et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

	Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture de l'exercice 2023	Prestations payées au cours de l'exercice 2023 au titre des sinistres survenus au cours des exercices antérieurs	Provisions pour sinistres à payer à la clôture du 30/06/2023 au titre des sinistres survenus au cours des exercices antérieurs
Montant	41 248 585	4 883 727	30 531 318

- Détail de la provision pour sinistres à payer vie pour les sinistres dont le montant ou l'évaluation sont définitivement connus et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer et ce, conformément aux dispositions paragraphe 49 de la NC29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Intitulé	Décès	Mixte	Capitalisation	Unités Cpte	Acceptation Vie	Somme
Provisions pour sinistres à payer à la clôture du 30/06/2023 pour les sinistres dont le montant ou l'évaluation sont définitivement connus	20 671	0	0	0	4 000	24 671

Note 2-5 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-6 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

- ✓ Les frais de gestion de sinistres,
- ✓ Les frais d'acquisition,
- ✓ Les frais d'administration,
- ✓ Les charges de gestion des placements, et
- ✓ Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlable, directement liées à la nature des charges.

La compagnie Assurances MAGHREBIA VIE a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6) ainsi que dans la revue et la mise à jour des clés analytiques permettant la répartition des charges de la classe 9 entre les catégorie d'assurance pour les besoins de préparation de l'état B1.

La revue et la mise à jour des clés de déversement et des clés analytiques a permis à la compagnie :

- D'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.
- De dégager, d'une manière plus précise, la performance de chaque branche d'assurance.
- D'établir une politique tarifaire adéquate en estimant les coûts d'une manière fiable.

Affectation de la masse salariale

La clé de déversement de la section masse salariale correspond au rapport entre la somme de la charge salariale allouée à une destination donnée et le total de la charge salariale. Elle se présente comme suit :

<i>Destination</i>	<i>%</i>
Frais d'Administration	49,41%
Frais d'Aquisition des contrats	24,48%
Frais de gestion des sinistres	18,85%
Frais de gestion des placements	1,87%
Autres Charges techniques	5,39%
TOTAL	100%

Ventilation de la charge de personnel

Charges de personnel:	30/06/2023	Part%	30/06/2022	Part%
Salaires	2 271 690	76,43%	1 945 083	79,06%
Charges sociales	404 340	13,60%	284 154	11,55%
Autres	296 114	9,96%	230 900	9,39%
Total	2 972 143	100,00%	2 460 138	100,00%

La répartition de l'effectif employé par catégorie de salariés est comme suit :

Catégorie	nombre
Cadres de Direction	20
Cadres Supérieurs	35
Personnel d'encadrement	11
Agents d'exécution	3
Total	69

Note 2-7 : Note sur les parties liées

Note 2-7-1 : Nature de la relation entre la société Assurances Maghrebria Vie et les autres parties liées

La société Assurances Maghrebria Vie est une société dépendante du groupe MAGHREBIA. En effet, le périmètre de consolidation du groupe MAGHREBIA est comme suit :

La Société mère : Assurances Maghrebria S.A.

Les sociétés dépendantes du Groupe : Assurances Maghrebria Vie S.A, Assurances Maghrebria Immobilière S.A, Maghrebria Financière Sicar S.A et Codway S.A.

La Société ASSURANCES MAGHREBIA S.A détient :

- 56 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE S.A,
- 56,73 % du capital de la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A,
- 82,37 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR S.A et
- 85,25% du capital de la société CODWAY S.A.

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** détient :

- 17,63 % du capital de la Société MAGHREBIA FINANCIERE SICAR,
- 14,75% du capital de la société CODWAY et
- 44% de la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE SA.

Note 2-7-2 : Politique de fixation des montants de transactions entre les parties liées

Pour la fixation des montants de transactions communes, la société se réfère au prix de marché appliqué dans les mêmes conditions économiques.

Note 2-7-3 : Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et les parties liées

Note 2-7-3-1 Conventions conclus entre la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et la société ASSURANCES MAGHREBIA SA

Note 2-7-3-1-1 Convention de sous-traitance conclue entre ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA et ASSURANCES MAGHREBIA SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a confié, en sous-traitance, à la société **ASSURANCES MAGHREBIA** la gestion des activités ci-dessous :

- ✓ La gestion des ressources humaines ;
- ✓ La comptabilité de la réassurance ;
- ✓ La gestion comptable et financière ;
- ✓ La gestion des prestations en matière juridique ;
- ✓ Le contrôle de la conformité ;
- ✓ La gestion des risques ;
- ✓ L'audit interne ; et
- ✓ L'informatique.

Cette convention a pris effet à partir du 03 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En contrepartie de ces prestations, **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** s'engage à régler à **ASSURANCES MAGHREBIA** à la fin de chaque exercice un montant forfaitaire annuel de **120 000 DT** hors taxes, sur présentation de facture.

Au **30 juin 2023**, la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a constaté une provision de **60 000 DT** HT.

Note 2-7-3-1-2 Convention de délégation de gestion de produits conclue entre Assurances Maghrebias Vie SA et Assurances Maghrebias SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA** a confié par délégation à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er}

janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

En 2019, la société **ASSURANCES MAGHREBIA** propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- ✓ Des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- ✓ Des travaux liés au marketing.

L'avenant est entré en vigueur à partir du 1^{er} juin 2019.

En contrepartie, la Société **ASSURANCES MAGHREBIA** s'engage à régler à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant forfaitaire annuel de **50.000 DT HT**, sur présentation de facture.

Au **30 juin 2023**, la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a constaté un produit de **25 000 DT HT**.

Note 2-7-3-1-3 Contrats de location entre Assurances Maghrebria Vie SA et Assurances Maghrebria SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA** donne en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction pour la même durée. Le loyer au **30-06-2023** est fixé à **116 912 DT HT**.

La société **ASSURANCES MAGHREBIA** donne aussi en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au **30-06-2023** est fixé à **14 950 DT HT**.

Note 2-7-3-2 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebria Vie SA et la société Assurances Maghrebria Immobiliere SA

Note 2-7-3-2-1 Contrat de location entre Assurances Maghrebria Vie SA et Assurances Maghrebria Immobiliere SA

La société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** donne en location à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** le local de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah SAAD à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Au **30-06-2023**, le loyer est fixé à **17 347 DT HT**.

Note 2-7-3-2 Convention de gestion du patrimoine immobilier entre la Société Assurances Maghrebia Vie SA et la Société Assurances Maghrebia Immobiliere SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a confié à la Société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir du 1 janvier 2010 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société **ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE** a facturé au **30-06-2023** à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** la somme de **41 155 DT HT**.

Note 2-7-3-3 Conventions conclus entre la société Assurances Maghrebia Vie SA et la société Codway SA

Note 2-7-3-3-1 Convention d'assistance conclue entre la Société Assurances Maghrebia Vie SA et la Société Codway SA

La Société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec la Société **CODWAY** avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- ✓ Système d'Information ;
- ✓ Assistance et Développement Logiciel ;
- ✓ Audit Informatique ;
- ✓ Business Process Outsourcing (BPO).

Au **30-06-2023**, en contrepartie de ces prestations, la Société **CODWAY** a facturé à la société **ASSURANCES MAGHREBIA VIE** un montant de **333 804 DT HT**.

Note 3 : Les actifs

3-1 : Les actifs incorporels

3.1.1- Investissement de recherche et de développement

Présentant au 30-06-2023 un solde net de **0 DT**. Cette rubrique englobe le montant des conceptions et développement.

Désignation	30/06/2023			30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Conception et developpement	42 585	42 585	-	-	-	-	-
Total	42 585	42 585	-	-	-	-	-

3.1.2- Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde net de **16 226 DT**.

Désignation	30/06/2023			30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Logiciel	591 157	574 930	16 226	106 411	55 824	- 90 185	-84,75%
Total	591 157	574 930	16 226	106 411	55 824	- 90 185	-84,75%

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation

3.2.1-Installations techniques et machines

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde net de **646 302 DT**.

Désignation	30/06/2023			30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Aménagements Agencements et Installations	636 127	379 741	256 386	260 076	285 855	- 3 690	-1,42%
Matériels de transport	640 514	364 913	275 601	203 073	170 599	72 528	35,72%
Matériels informatique	397 498	283 183	114 315	120 831	116 294	- 6 516	-5,39%
Total	1 674 139	1 027 837	646 302	583 980	572 748	62 322	10,67%

3.2.2-Autres installations, outillage et mobilier

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde net de **82 310 DT**.

Désignation	30/06/2023			30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Equipements de bureaux	233 333	164 403	68 930	65 972	65 695	2 958	4,48%
Autres immobilisations	44 858	31 479	13 380	10 027	9 070	3 353	33,44%
Total	278 191	195 881	82 310	75 999	74 765	6 311	8,30%

3-3 : Placements

La défalcation des placements admis en représentation des provisions techniques au 30-06-2023 est comme suit :

Actifs admis en représentation des provisions techniques au 30-06-2023						
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue en représentation	Valeur non retenue en représentation
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	195 744 708	3 016 895	0	192 727 813	192 727 813	0
Emprunts obligataires	132 797 500	0	0	132 797 500	132 797 500	0
Placements immobiliers	24 058 154	0	1 463 528	22 594 626	21 894 616	700 010
Actions de sociétés cotées en bourse	45 825 403	270 187	0	45 555 216	45 555 216	0
Parts et actions dans les OPCVM	23 059 655	972054,65	0	22 087 600	22 087 600	0
Parts dans les SICAR	970 041	0	0	970 041	970 041	0
Actions et titres non cotées	35 869 177	999 153	0	34 870 024	34 870 024	0
Autres placements	80 580 000	0	0	80 580 000	80 580 000	0
Avances sur contrats vie	1 653 974	0	0	1 653 974	1 653 974	0
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	12 814 255	0	0	12 814 255	12 814 255	0
Total	553 372 866	5 258 289	1 463 528	546 651 049	545 951 039	700 010

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde net de **3 565 455 DT**.

Désignation	30/06/2023			30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains d'exploitation	3 005 698		3 005 698	-	3 005 698	3 005 698	
Constructions d'exploitation	675 000	115 243	559 757	576 632	568 125	- 16 875	-2,93%
Total	3 680 698	115 243	3 565 455	576 632	3 573 823	2 988 823	518,32%

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde net de **19 029 171 DT**.

Désignation	30/06/2023			30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Terrains hors exploitation	10 316 618	-	10 316 618	13 322 316	10 316 618	- 3 005 698	-22,56%
Constructions hors exploitation	7 860 828	1 348 285	6 512 543	6 708 290	6 609 612	- 195 747	-2,92%
Parts et actions des sociétés immobilières	2 200 010	-	2 200 010	2 200 010	2 200 010	-	0,00%
Total	20 377 456	1 348 285	19 029 171	22 230 616	19 126 240	- 3 201 445	-14,40%

Le capital de la société Assurances Maghrebria Immobilière est détenu à hauteur de 44% par la société Assurances MAGHREBIA VIE. Elle opère dans le secteur immobilier.

3-3-3 : Actions et autres titres à revenu variable et part dans les FCP

Présentant un solde arrêté au 30-06-2023 de **103 482 881 DT**, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA VIE n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	30/06/2023			30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Actions non cotées	36 839 218	999 153	35 840 065	22 889 987	35 840 065	12 950 078	56,58%
Actions cotées et parts OPCVM	68 885 058	1 242 242	67 642 816	33 994 606	46 232 187	33 648 210	98,98%
Total	105 724 276	2 241 395	103 482 881	56 884 593	82 072 252	46 598 288	81,92%

3-3-4 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 30-06-2023 de **406 105 313 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023			30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette		
Bons de trésor assimilables	164 994 708	3 016 895	161 977 813	168 309 665	166 240 443	- 6 331 852	-3,76%
Certificats de dépôts et Comptes à terme	80 580 000	-	80 580 000	66 700 000	68 500 000	13 880 000	20,81%
Emprunts obligataires	163 547 500	-	163 547 500	131 690 000	145 420 000	31 857 500	24,19%
Total	409 122 208	3 016 895	406 105 313	366 699 665	380 160 443	39 405 648	10,75%

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en Produits si le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement calculé de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les titres émis par l'Etat se détaillent comme suit :

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Valeur de remboursement	Décotes cumulées	Décotes de l'exercice
- BTA 6% 06/2023	-	-	-	14 050
- BTA 6% 04/2023	-	-	-	13 424
- BTA 6% 04/2024	3 395 400	3 500 000	93 455	7 065
- BTA 6% 01/2024	574 800	600 000	23 046	2 012
- BTA 6,7% 04/2028	7 853 500	8 400 000	200 052	28 791
- BTA 6,3% 03/2026	10 694 200	11 900 000	661 916	89 689
- BTA 6,3% 10/2026	1 158 600	1 200 000	25 245	2 208
- BTA 6,6% 03/2027	4 825 340	5 180 000	188 041	19 350
- BTA 7,5% 07/2032	36 025 410	39 323 000	655 257	94 714
- BTA 6,5% 06/2025	13 824 776	15 891 000	1 280 229	184 735
- BTA 7% 07/2028	31 866 980	37 600 000	1 873 295	301 288
-BTA 7,4% 02/2030	24 873 453	27 774 000	632 078	125 250
-BTA 8% 11/2030	12 841 850	14 000 000	157 950	47 680
-BTA 7.3% 12/2027	6 342 000	7 000 000	187 917	43 360
-BTA 7.5% 01/2028	457 000	500 000	11 721	2 783
-BTA 8% 03/2033	10 261 400	11 500 000	137 639	36 248
TOTAL	164 994 708	184 368 000	6 127 843	1 012 646

La NCT 31 prévoit le rattachement à chaque exercice des produits et des charges qui le concernent. Il doit être tenu compte des charges et produits afférents à l'exercice, et ce quel que soit la date d'encaissement des produits. De ce fait, la partie des produits dont l'échéance est prévue au cours d'un exercice ultérieur et qui est rattachée à l'exercice en cours est comptabilisée en résultat par le biais d'un compte de bilan « Intérêts courus à la date de clôture ».

3-3-5 : Autres prêts

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde net de **2 282 285 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Avance / contrats Vie	1 647 745	1 561 068	1 595 403	86 677	5,55%
Prêts aux personnel FS	628 311	634 126	706 513	- 5 814	-0,92%
Avance / contrats sacre capitalisation	6 229	3 321	7 826	2 908	87,55%
Total	2 282 285	2 198 515	2 309 742	83 770	3,81%

3-3-6 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Présentant un solde arrêté au 30-06-2023 de **1 348 157 DT**, cette rubrique englobe les montants en espèces versés aux entreprises cédantes en garantie de leurs provisions techniques.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Valeurs remises/ depot/cedantes	1 348 157	1 036 952	1 231 036	311 206	30,01%
Total	1 348 157	1 036 952	1 231 036	311 206	30,01%

3-3-7 : Placements représentant les provisions techniques des contrats en unité de compte

Les placements représentatifs des contrats en unités de compte sont les actifs sous-jacents des contrats d'assurances vie pour lesquels le risque lié aux placements est assumé par les assurés.

Le solde de cette rubrique s'élève à **12 814 255 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
FCP Maghrebica dynamique	3 892 551	3 311 661	3 645 383	580 890	17,54%
FCP Maghrebica modere	4 236 409	3 708 545	3 977 509	527 865	14,23%
FCP Maghrebica prudence	4 399 978	4 166 044	4 391 305	233 934	5,62%
FCP Maghrebica select actions	285 318	299 096	278 444	- 13 778	-4,61%
Total	12 814 255	11 485 345	12 292 641	1 328 911	11,57%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3.4.1- Provisions d'assurances vie

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions mathématiques. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2023 à **11 390 588 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Provisions mathématiques	11 390 588	6 758 490	10 436 819	4 632 098	68,54%
Total	11 390 588	6 758 490	10 436 819	4 632 098	68,54%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans la provision pour sinistres à payer, elle présente un solde au 30-06-2023 de **13 083 103 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Provisions pour sinistres	13 083 103	13 099 885	13 104 520	- 16 782	-0,13%
Total	13 083 103	13 099 885	13 104 520	- 16 782	-0,13%

3-5 : Créances

La ventilation des créances selon leur durée résiduelle :

Créances:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	8 140 314	4 000 640	0	12 140 953
AC611	Primes acquises et non émises	37 381	31 069	0	68 450
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	8 102 933	3 969 571	0	12 072 503
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	7 848 232	0	0	7 848 232
AC63	Autres créances	10 323 514	3 965 232	0	14 288 746
AC631	Personnel	179 309	0	0	179 309
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	8 776 037	0	0	8 776 037
AC633	Débiteurs divers	1 368 168	3 965 232	0	5 333 400
		26 312 059	7 965 871	0	34 277 931

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2023 à **68 450 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Primes acquises et non émises	75 335	44 419	128 206	30 916	69,60%
Primes à annuler	- 6 885	- 7 957	- 23 416	1 072	-13,48%
Total	68 450	36 462	104 790	31 988	87,73%

3.5.2-Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe

Il s'agit des montants dus par les assurés. Les primes à recevoir présentent un solde net de **10 274 179 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Créances sur assurés	12 072 503	11 321 111	7 689 711	751 392	6,64%
Provisions pour deprec° des créances sur assurés	- 1 798 325	- 1 912 636	- 1 496 203	114 311	-5,98%
Total	10 274 179	9 408 475	6 193 508	865 704	9,20%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurance

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde de **7 848 232 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Créances nées d'opérations de réassurance	7 848 232	5 278 142	3 906 649	2 570 089	48,69%
Total	7 848 232	5 278 142	3 906 649	2 570 089	48,69%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances accordées au personnel. Elle présente un solde au 30-06-2023 de **179 309 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Avance sur salaires	168 397	196 610	123 592	- 28 213	-14,35%
Prise en charge	10 910	18 145	9 845	- 7 235	-39,88%
Autres	3	3	3	-	0,00%
Total	179 309	214 758	133 439	- 35 449	-16,51%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde de **8 776 037 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Etat Impot et Taxes RAS	8 776 037	3 735 688	6 853 413	5 040 348	134,92%
Total	8 776 037	3 735 688	6 853 413	5 040 348	134,92%

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde de **5 333 400 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Union financiere	151 756	149 604	-	2 152	1,44%
Compte d'attente	21 730	106 901	108 711	- 85 171	-79,67%
Assurances MAGHREBIA	5 100 413	3 289 216	3 904 696	1 811 197	55,06%
Débiteurs divers	59 501	-	59 501	59 501	-
Total	5 333 400	3 545 721	4 072 907	1 787 679	50,42%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banques, CCP et caisse

Cette rubrique totalise les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde de **11 442 554 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Banques	2 361 511	5 347 852	33 604 213	- 2 986 340	-55,84%
Caisse	4 095	2 134	1 302	1 961	91,91%
Vir à recevoir	9 075 651	9 383 557	3 583 093	- 307 906	-3,28%
Chèques à enc	1 297	22 174	2 868 990	- 20 877	-94,15%
Chèques impayés	945 000	855 785	869 970	89 215	10,42%
Valeurs contentieuses	72 981	72 981	72 981	-	0,00%
Prov deprecia ^o créances/Ass directes	- 1 017 981	- 928 766	- 942 951	- 89 215	9,61%
Total	11 442 554	14 755 717	40 057 599	- 3 313 162	-22,45%

Les chèques impayés et les valeurs en contentieux sont provisionnés à 100%.

3-6-2 : Autres charges à répartir

Sous cette rubrique est enregistré le montant des charges à répartir sur plusieurs exercices selon les principes du droit commun. Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2023 à 432 909 DT.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Frais d'acquisition des immeubles à répartir	-	51 406	-	- 51 406	-100,00%
Autres charges à répartir	432 909	-	432 909	432 909	-
Total	432 909	51 406	432 909	381 503	742,14%

3-6-3 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 30-06-2023 à **20 431 073 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Intérêts courus	20 379 133	16 870 436	19 458 877	3 508 697	20,80%
Loyers courus	51 939	25 083	28 212	26 856	107,07%
Total	20 431 073	16 895 519	19 487 090	3 535 554	20,93%

3-6-4 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décote calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance. Le solde de cette rubrique au 30-06-2023 est de **6 156 872 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Différence sur les prix de remboursement	6 127 843	4 365 075	5 300 240	1 762 769	40,38%
Charges constatées d'avance	29 029	29 237	29 029	- 208	-0,71%
Total	6 156 872	4 394 311	5 329 269	1 762 561	40,11%

Note 4 : Capitaux propres et passifs

4-1 : Capitaux propres

Cette rubrique s'élève au 30-06-2023 à **117 461 911 DT** contre 75 569 903 au 30-06-2022, enregistrant une hausse de **55,43%**.

Le capital social s'élève à 25 000 000 DT constitué par 25 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 dinar chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Capital social	25 000 000	20 000 000	25 000 000	5 000 000	25,00%
Réserves et primes liées au capital social					
Réserve Légale	2 500 000	2 000 000	2 000 000	500 000	25,00%
Primes d'émission	25 400 000		25 400 000	25 400 000	-
Reserve pour F.S	926 145	851 778	846 145	74 367	8,73%
Réserves Facultatives	39 535 437	31 235 437	31 235 437	8 300 000	26,57%
Autres Capitaux Propres					
Réserves pour réinvestissement exonères	14 832 808	14 832 808	14 832 808	-	0,00%
Résultats reportés	2 420	6 145	6 145	- 3 725	-60,62%
Résultat de l'exercice	9 265 102	6 643 735	16 151 275	2 621 367	39,46%
Total	117 461 911	75 569 903	115 471 809	41 892 008	55,43%

Le résultat de l'exercice au 30-06-2023 est de **9 265 102 DT** contre 6 643 735 DT au 30-06-2022.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2023, l'affectation du résultat de l'exercice 2022 est comme suit :

	Bénéfice 2022	16 151 274,751	DT
+	Report à nouveau antérieur	6 144,754	DT
	Premier reliquat	16 157 419,505	DT
-	Réserve légale	500 000,000	DT
	Deuxième reliquat	15 657 419,505	DT
-	Réserve pour Fonds social	80 000,000	DT
	Troisième reliquat	15 577 419,505	DT
-	Réserves facultatives	8 300 000,000	DT
	Quatrième reliquat	7 277 419,505	DT
-	Dividendes (0,291 DT par action)	7 275 000,000	DT
	Cinquième reliquat	2 419,505	DT
-	Report à nouveau	2 419,505	DT
	Sixième reliquat	0,000	DT

Tableau d'évolution des capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves conformément à la décision de l'AGO du 18 avril 2023 se détaille comme suit :

Désignation	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2022 Avant affectation	25 000 000	2 000 000	25 400 000	14 832 808	31 235 437	846 145	6 145	16 151 275	115 471 809
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 18-04-2023		500 000			8 300 000	80 000	- 3 725	- 88 76 275	-
Dividendes à distribuer								- 7 275 000	- 7 275 000
Soldes au 31/12/2022 Après affectation	25 000 000	2 500 000	25 400 000	14 832 808	39 535 437	926 145	2 420	-	108 196 809

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions techniques brutes

4-2-1-1 : Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie sont constituées des provisions mathématiques vie qui correspondent à la date d'inventaire, à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés et des provisions pour frais de gestion qui sont constituées pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Le solde de cette rubrique au 30-06-2023 est de **427 849 418 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Prov Mathque aff directes	425 018 278	372 156 550	393 784 748	52 861 728	14,20%
Prov pour frais de gestion	2 831 140	2 425 320	2 612 163	405 820	16,73%
Total	427 849 418	374 581 870	396 396 911	53 267 548	14,22%

4-2-1-2 : Provisions pour sinistres vie

La provision pour sinistres constitue la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Les provisions pour sinistres vie arrêtée au 30-06-2023 présente un solde brut de **42 803 237 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Prov pour SAP aff directes	42 803 237	40 856 284	41 248 585	1 946 953	4,77%
Total	42 803 237	40 856 284	41 248 585	1 946 953	4,77%

4-2-1-3 : Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant dû au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Elle présente au 30-06-2023 un solde de **10 056 194 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	10 056 194	10 472 653	11 795 513	- 416 459	-3,98%
Total	10 056 194	10 472 653	11 795 513	- 416 459	-3,98%

4-2-1-4 : Provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à égaliser la fluctuation du taux de sinistres dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès. La provision pour égalisation décès est arrêtée au 30-06-2023 à une valeur de **2 155 538 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Provisions pour égalisation	2 155 538	1 800 010	2 155 538	355 528	19,75%
Total	2 155 538	1 800 010	2 155 538	355 528	19,75%

4-2-1-5 : Provisions pour contrats en unités de comptes

Cette provision est constituée pour enregistrer l'engagement de l'entreprise d'assurance envers les assurés qui ont souscrit des contrats pour lesquels la garantie est fonction de la valeur liquidative des fonds commun de placement, supports à ces contrats.

Cet engagement est estimé au 30-06-2023 à **12 814 255 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Provisions pour contrats en unités de comptes	12 814 255	11 485 345	12 292 641	1 328 911	11,57%
Total	12 814 255	11 485 345	12 292 641	1 328 911	11,57%

4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2023 à **24 377 646 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	24 377 646	19 728 952	23 435 295	4 648 694	23,56%
Total	24 377 646	19 728 952	23 435 295	4 648 694	23,56%

4-2-3 : Autres dettes

Ventilation des dettes selon la durée résiduelle :

Dettes:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
PA6	Autres dettes				
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 066 502	1 196 867	0	2 263 368
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	1 555 270	0	0	1 555 270
PA63	Autres dettes	2 682 139	723 821	35 942	3 441 902
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	0	75 211		75 211
PA632	Personnel	1 619 440	0	0	1 619 440
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	297 932	0	0	297 932
PA634	Créditeurs divers	764 768	648 610	35 942	1 449 319
		5 303 911	1 920 688	35 942	7 260 540

4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde de **2 263 368 DT**, elle est alimentée principalement par les dettes envers les intermédiaires d'assurances.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Commissions à servir	2 129 804	1 835 691	3 194 991	294 114	16,02%
Dettes sur assurés	133 564	-	133 564	133 564	-
Total	2 263 368	1 835 691	3 328 555	427 678	23,30%

4-2-3-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2023 à **1 555 270 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Compte courant réassurance générale	1 555 270	335 809	185 858	1 219 461	363,14%
Total	1 555 270	335 809	185 858	1 219 461	363,14%

4-2-3-3 : Dépôts et cautionnements reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles. Le solde de cette rubrique au 30-06-2023 est de **75 211 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Dépôts et cautionnements reçus	75 211	75 211	75 211	-	0,00%
Total	75 211	75 211	75 211	-	0,00%

4-2-3-4 : Personnel

Le Solde de cette rubrique est de **1 619 440 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des personnels (charges à payer).

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Personnel Charges à payer	1 619 440	1 174 767	1 328 854	444 674	37,85%
Total	1 619 440	1 174 767	1 328 854	444 674	37,85%

4-2-3-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Le solde de cette rubrique au 30-06-2023 est de **297 932 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Etat Impot et Taxes RAS	297 932	181 710	774 481	116 222	63,96%
Total	297 932	181 710	774 481	116 222	63,96%

4-2-3-6 : Crédoiteurs divers

Le solde de cette rubrique est de **1 449 319 DT**, elle est alimentée principalement par le solde des comptes des fournisseurs (charges à payer) et les dividendes distribuables aux actionnaires.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Dividendes et tantième à payer	89 064	112 048	90 738	- 22 985	-20,51%
Créditeurs divers	1 360 255	1 808 217	2 989 974	- 447 962	-24,77%
Total	1 449 319	1 920 266	3 080 713	- 470 947	-24,53%

4-2-4 : Autres passifs

4-2-4-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 30-06-2023 à **11 274 DT**, elle concerne principalement les produits constatés d'avance et l'amortissement des surcotes.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Amortissement surcote	-	-	-	-	-
produits constatés d'avance	11 274	35 763	13 411	- 24 489	-68,48%
Total	11 274	35 763	13 411	- 24 489	-68,48%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes émises

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde net de **48 809 932 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Primes émises et acceptées	55 969 416	50 820 156	105 318 352	5 149 260	10,13%
Variation des primes acquises	- 52 871	- 153 551	- 69 764	100 679	-65,57%
Annulation sur exercices antérieurs	- 1 534 793	- 1 541 466	- 1 898 785	6 673	-0,43%
Variation des primes à annuler	16 531	921	16 380	17 452	-1895,62%
Primes cédées	- 5 588 351	- 4 126 621	- 9 676 668	- 1 461 729	35,42%
Total	48 809 932	44 997 596	93 656 756	3 812 335	8,47%

La répartition du chiffre d'affaires par canal de distribution :

Canal de distribution	CA jun-2023	%
Réseau Direct & Producteurs	29 602 295	52,89%
IMF	7 348 918	13,13%
Banques	2 116 234	3,78%
Agents	10 675 905	19,07%
Bureaux Directs	3 738 193	6,68%
Courtiers	2 487 871	4,45%
TOTAL	55 969 416	100,00%

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique :

Zone géographique	CA jun-2023	%
Grand Tunis	50 788 722	90,74%
Nord	1 126 663	2,01%
Centre	2 728 757	4,88%
Sud	1 325 274	2,37%
TOTAL	55 969 416	100,00%

5-2 : Produits de placements

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde brut de **23 447 486 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Revenus des immeubles	380 761	361 209	737 575	19 552	5,41%
Revenus des valeurs mobilières	2 799 757	607 853	1 751 324	2 191 905	360,60%
Revenus des obligations et titres	7 577 654	6 438 632	14 139 350	1 139 022	17,69%
Revenus des prêts sur contrats	57 221	50 613	101 950	6 608	13,06%
Revenus des autres placements	4 002 512	2 665 958	6 002 013	1 336 554	50,13%
Revenus des dépôts	350 491	180 149	292 766	170 342	94,56%
Revenus des BTA	6 647 713	6 942 834	13 613 236	- 295 121	-4,25%
Différence sur le prix de remboursement	1 012 646	901 475	1 836 641	111 171	12,33%
Reprise de corrections de valeurs sur placements	244 415	2 866 194	1 300 648	- 2 621 779	-91,47%
Profits de changes réalisés	-	-	44 329	-	-
Interêts sur dépôts auprès des cédantes	18 466	16 672	33 343	1 794	10,76%
Total	23 447 486	21 155 124	40 142 874	2 292 362	10,84%

5-3 : Plus-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde brut de **619 470 DT** qui représente les ajustements positifs des placements en unité de comptes.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Plus values non réalisées sur placements UC	619 470	348 885	617 781	270 585	77,56%
Total	619 470	348 885	617 781	270 585	77,56%

5-4 : Charges de sinistres

5-4-1 : Montants payés

Les sinistres payés présentent au 30-06-2023 un solde net de **18 790 068 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Sinistres et capitaux échus	8 195 721	7 542 111	19 240 752	653 610	8,67%
Rachats	5 585 382	4 393 449	8 798 076	1 191 933	27,13%
Rachat partiel	7 281 502	6 022 924	14 374 494	1 258 578	20,90%
Sinistres à la charge des réassureurs	- 4 103 619	- 2 596 313	- 5 511 850	- 1 507 305	58,06%
Sinistres acceptés	942 302	1 209 556	2 205 449	- 267 254	-22,10%
Frais de gestion de sinistres	888 780	532 827	1 554 616	355 954	66,80%
Total	18 790 068	17 104 553	40 661 537	1 685 515	9,85%

5-5 : Frais d'exploitation

5-5-1 : Frais d'acquisition

Cette rubrique présente un solde au 30-06-2023 de **5 770 461 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Commissions servies	3 906 957	3 602 702	8 786 489	304 255	8,45%
Autres frais d'acquisition	1 863 504	1 159 314	3 294 179	704 190	60,74%
Total	5 770 461	4 762 016	12 080 668	1 008 445	21,18%

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration présentent un solde au 30-06-2023 de **2 426 164 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Frais d'administrations	2 426 164	3 000 523	7 095 444	- 574 360	-19,14%
Total	2 426 164	3 000 523	7 095 444	- 574 360	-19,14%

5-6 : Autres charges techniques

Cette rubrique présente un solde brut au 30-06-2023 de **705 269 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Autres charges techniques	705 269	573 284	585 121	131 985	23,02%
Total	705 269	573 284	585 121	131 985	23,02%

5-7 : Charges de placements

Cette rubrique présente un solde de **3 091 467 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Frais externes sur immeubles	18 030	72 379	208 918	- 54 349	-75,09%
Frais sur valeurs mobilières	1 025 170	820 535	1 908 518	204 636	24,94%
Dotation aux amortissements des immeubles	97 069	97 069	195 747	-	0,00%
Différence sur le prix de remboursement	-	7 790	7 790	- 7 790	-100,00%
frais interne de gestion de valeur	54 854	22 347	63 784	32 507	145,46%
Dotation aux provisions / dépréciat° placements	1 525 909	967 333	904 310	558 576	57,74%
Intérêts / dépôt reassurance vie	358 209	273 368	542 296	84 842	31,04%
Perte / réalisation des placements	12 225	326 290	827 630	- 314 065	-96,25%
Pertes de changes réalisées	-	-	2 008	-	-
Total	3 091 467	2 587 110	4 661 003	504 357	19,49%

5-8 : Moins-values non réalisées sur placements

Cette rubrique présente au 30-06-2023 un solde de **0 DT** et représente les ajustements négatifs des placements en unité de comptes.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Moins values non réalisées sur placements UC	-	5 945	10 700	- 5 945	-100,00%
Total	-	5 945	10 700	- 5 945	-100,00%

5-9 : Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat

Il s'agit de la quote-part des produits des placements, alloués à l'état de résultat. Elle est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions technique}} \times \text{Produits des placements Nets}$$

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Produits des placements Bruts	23 447 486	21 155 124	40 142 874	2 292 362	10,84%
Charges de placements	3 091 467	2 587 110	4 661 003	504 357	19,49%
Produits des placements Nets (a)	20 356 018	18 568 014	35 481 871	1 788 005	9,63%
Capitaux propres (b)	108 196 809	68 926 168	99 320 534	39 270 641	56,97%
Provisions techniques (c)	495 678 641	439 196 161	463 889 187	56 482 480	12,86%
Total [(b x a) / (b + c)]	3 647 203	2 518 728	6 257 133	1 128 475	44,80%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 30-06-2023 de **25 000 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Autres produits non techniques	25 000	26 000	51 021	- 1 000	-3,85%
Total	25 000	26 000	51 021	- 1 000	-3,85%

6-2 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent un solde au 30-06-2023 de **50 456 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Autres charges non techniques	50 456	-	15 867	50 456	-
Total	50 456	-	15 867	50 456	-

6-3 : Impôts sur les sociétés

Les impôts sur les sociétés présentent un solde au 30-06-2023 de **1 776 420 DT**.

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Impôts sur les sociétés	1 776 420	3 286 390	3 280 051	- 1 509 970	-45,95%
Total	1 776 420	3 286 390	3 280 051	- 1 509 970	-45,95%

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 30-06-2023, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à **-23 732 496 DT** contre 14 239 933 DT au 30-06-2022.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 30-06-2023, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-170 127 DT** contre -8 803 896 DT au 30-06-2022.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux enregistre au 30-06-2023, un montant de **-7 337 286 DT** contre -3 777 157 DT au 30-06-2022.

La trésorerie au 30-06-2023 s'élève à **2 365 607 DT** contre 33 605 515 DT au 31-12-2022 enregistrant une variation de trésorerie de **-31 239 908 DT**.

La liquidité au 30-06-2023 est répartie comme suit :

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation	En %
Banques	2 361 511	5 347 852	33 604 213	- 2 986 340	-55,84%
Caisse	4 095	2 134	1 302	1 961	91,91%
Total	2 365 607	5 349 986	33 605 515	- 2 984 379	-55,78%

Annexes :

ANNEXE N°6

TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	Au 31/12/2022
<u>Engagements reçus</u>			
Cautions reçues	0	0	0
Cautions agents généraux	0	0	0
TOTAL	0	0	0
<u>Engagements données</u>			
Cautions données	0	0	0
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Mouvements ayant affectés les éléments de l'actif au 30-06-2023

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	42 585	-		42 585	42 585	-					42 585	-	-
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	591 157	-		591 157	535 332	-	39 598				574 930	-	16 226
1.3 Fonds de commerce	-			-	-	-					-	-	-
1.4 Acomptes versés	-			-	-	-					-	-	-
Total actifs incorporels	627 704	6 037	-	633 741	577 917	-	39 598	-	-	-	617 515	-	16 226
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	1 511 379	162 761		1 674 139	938 631	-	89 206				1 027 837	-	646 302
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	262 971	15 220		278 191	188 206	-	7 675				195 881	-	82 310
2.3 Acomptes versés	950			950	-	-					-	-	950
Total actifs corporels d'exploitation	1 692 107	83 192	-	1 953 281	1 126 837	-	96 881	-	-	-	1 223 719	-	729 562
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	24 058 154	-		24 058 154	1 358 091	-	105 437				1 463 528	-	22 594 626
3.2 Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.1 Parts	-			-	-	-					-	-	-
3.2.2 Bons et obligations	-			-	-	-					-	-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.1 Parts	-			-	-	-					-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-			-	-	-					-	-	-
3.4 Autres placements financiers	468 519 232	185 687 195	137 077 658	517 128 768	-	3 976 795	-	1 525 909	-	244 415	-	5 258 289	511 870 479
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	83 979 825	24 163 057	2 418 606	105 724 276	-	1 907 573		578 237		244 415		2 241 395	103 482 881
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	382 229 665	160 880 000	133 987 457	409 122 208	-	2 069 222		947 673		-		3 016 895	406 105 313
3.4.3 Prêts hypothécaire	-			-	-	-					-	-	-
3.4.4 Autres prêts	2 309 742	644 138	671 595	2 282 285	-	-					-	-	2 282 285
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-			-	-	-					-	-	-
3.4.6 Autres	-			-	-	-					-	-	-
3.5 Créances pour espèces déposées	1 231 036	117 122	-	1 348 157	-	-					-	-	1 348 157
3.6 Placements des contrats en UC	12 292 641	521 614	-	12 814 255	-	-					-	-	12 814 255
Total placements	506 101 062	186 325 931	137 077 658	555 349 335	1 358 091	3 976 795	105 437	1 525 909	-	244 415	1 463 528	5 258 289	548 627 518
Total général	508 420 874	186 415 160	137 077 658	557 936 357	3 062 845	3 976 795	241 916	1 525 909	-	244 415	3 304 761	5 258 289	549 373 306

Annexe 9

Etat récapitulatif des placements au 30/06/2023

	<u>Valeur brute:</u>	<u>Valeur nette:</u>	<u>Juste valeur:</u>	<u>Plus ou moins- value latente:</u>
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	24 058 154	22 594 626	24 827 938	769 783
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	82 664 620	81 395 280	91 122 539	8 457 918
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	-	-	-	-
Autres parts d'OPCVM	23 059 655	22 087 600	26 214 446	3 154 791
Obligations et autres titres à revenu fixe	409 122 208	406 105 313	429 032 443	19 910 236
Prêts hypothécaires				-
Autres prêts et effets assimilés	2 282 285	2 282 285	2 282 285	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	1 348 157	1 348 157	1 348 157	-
Autres dépôts				-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	12 814 255	12 814 255	12 814 255	-
Total	555 349 335	548 627 518	587 642 063	32 292 728
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	552 672 856	545 951 039	584 195 801	31 522 945
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	7 962 548	7 962 548	7 962 548	-

Annexe N° 11
Ventilation des charges et des produits des placements au 30-06-2023

	<u>revenus et frais financiers</u> <u>concernant les placements dans des entreprises liées et avec l'en de participations:</u>	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Raccordement</u>
Revenu des placements immobiliers	-	380 761	380 761	PRV21
Revenu des participations	-	19 064 212	19 064 212	PRV21+PRV23+PRV24
Revenu des autres placements	-	4 002 512	4 002 512	PRV22
Total produits des placements	-	23 447 486	23 447 486	
Intérêts	-	358 209	358 209	CHV92
Frais externes	-	1 043 200	1 043 200	CHV91
Autres frais	-	1 690 057	1 690 057	CHV91+CHV92+CHV93
Total charges des placements	-	3 091 467	3 091 467	

Annexe N° 12

Résultat technique par catégorie d'assurance VIE au 30/06/2023

	Total
Primes	54 398 282
Charges de prestations	-24 448 338
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-30 234 802
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	619 470
Solde de souscription	334 613
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 901 893
Produits nets de placements	16 708 816
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	16 708 816
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 588 351
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de prestations	4 103 619
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions	932 352
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	53 878
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	43 204
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-455 297
Résultat technique	7 686 238
Informations complémentaires	
Montant des rachats	12 866 884
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	495 678 641
Provisions techniques brutes à l'ouverture	463 889 187
A déduire	
Provisions devenues exigibles	0

Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurées aux résultats techniques et financiers Au 30/06/2023

	<u>Exercice</u>				
	<u>N-4</u>	<u>N-3</u>	<u>N-2</u>	<u>N-1</u>	<u>N</u>
<u>Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)</u>	2 961 762	1 458 893	2 076 586	2 033 428	-1 739 319
Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
Variation de la provision pour participation aux bénéfices	2 961 762	1 458 893	2 076 586	2 033 428	-1 739 319
<u>Participation aux résultats des contrats d'assurance vie (2)</u>					
Provisions mathématiques moyennes	245 505 382	281 560 664	323 682 257	369 884 635	409 401 513
Montant minimum de participation					
Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts tech) dont variation de la provision pour PB					

La première partie du tableau (1) correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variations de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable.

La seconde partie du tableau (2) reprend les éléments suivants :

- Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.
- Le montant minimum de la participation aux bénéfices qui est déterminé sur la base des obligations réglementaires en la matière.
- Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

Annexe N° 15

Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers : Entreprises d'assurance et/ ou de réassurance vie au 30-06-2023

	<u>Rattachement</u>	<u>Total</u>
Primes	PRV11	54 398 282
Charges de prestations	CHV11	-24 448 338
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	CHV2, CHV12	-30 234 802
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	PRV3, CHV10	619 470
Solde de souscription		334 613
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-8 901 893
Produits nets de placements	PRV2, CHV9, CHNT2	16 708 816
Participation aux résultats et intérêts techniques	CHV3	
Solde financier		16 708 816
Primes cédées et/ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-5 588 351
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans les charges de prestations	CHV11 2° Colonne	4 103 619
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans les charges de provisions	CHV2, CHV12 2° Colonne	932 352
Part des réassureurs et/ou des récessionnaires dans la participation aux résultats	CHV3 2° Colonne	53 878
Commissions reçues des réassureurs et/ou des récessionnaires	CHV44 2° Colonne	43 204
Solde de réassurance et/ou de récession		-455 297
Résultat technique		7 686 238
Informations complémentaires		
Montant des rachats		12 866 884
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture		495 678 641
Provisions techniques brutes à l'ouverture		463 889 187
A déduire		
Provisions devenues exigibles		0

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA

24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite, Tunis

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETES AU 30 JUIN 2023

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » portant sur la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2023.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total net de bilan de 644.790.012 DT, un résultat bénéficiaire après impôt de 9.265.102 DT et un flux de trésorerie provenant de l'exploitation négatif de - 23.732.496 DT.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit proprement dit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société « ASSURANCES MAGHREBIA VIE SA » arrêtés au 30 juin 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FMBZ KPMG TUNISIE